

La fête de la restauration du menhir moderne de Plozévet (F-29710) dit des « Droits-de-l'Homme » en 1882.

Ce monument fut érigé en 1840 en hommage aux plus de 600 hommes qui périrent dans le naufrage du vaisseau « Les Droits de l'Homme » en janvier 1797, après une lutte acharnée contre deux vaisseaux anglais.

La fête de Plozévet.

Nous avons estimé à 5,000 personnes environ la foule qui se pressait dimanche dernier sur la plage de Canté. L'opinion de beaucoup de nos amis est que nous sommes restés très en-dessous de la vérité. Quoi qu'il en soit, on peut dire que les populations du canton de Plogastel et des cantons voisins étaient accourues en foule à cette fête patriotique. Dès 11 heures du matin, heure fixée pour les courses de chevaux, la foule était déjà innombrable, elle n'a fait que grandir jusqu'à la fin de la cérémonie. Vers 11 heures 1/2 est arrivé M. le Préfet, accompagné de M. le général Hay-Durand et de M. le capitaine de frégate Ferron, représentant du Préfet maritime. A leur arrivée, la fanfare de Pont-l'Abbé a fait entendre l'air de la Marseillaise qui a été fort applaudi. La délégation des écoles communales du canton s'est rangée autour du Menhir.

M. Lucien Le Bail, maire de Plozévet, s'est placé au pied du monument et a retracé les événements que la solennité du jour avait pour but de rappeler.

Voici son discours :

" Messieurs et chers concitoyens,

En janvier 1797, un des drames les plus émouvants que signalent nos annales maritimes avait pour théâtre cette partie de la Baie, et pour acteurs :

1° Le vaisseau *Les Droits de l'homme*, capitaine LACROSSE.

2° Le vaisseau anglais *Indefatigable*, capitaine PELLEW.

3° La frégate anglaise *Amazon*, capitaine REYNOLDS, tous deux supérieurs au vaisseau français en canons de forts calibres.

Grâce à une communication officieuse, j'ai eu entre les mains le double du rapport adressé par le capitaine du vaisseau *Les Droits de l'homme*, au Directoire. Ce vaisseau partit de Brest avec 650 hommes d'équipage et 549 soldats de la Légion des Francs (sous les ordres du Général Humbert) qu'il devait débarquer en Irlande, où les révolutionnaires préparaient une expédition...

Séparé du reste de la « division », ce vaisseau que les tempêtes empêchèrent d'atteindre le lieu de sa destination, resta pendant 4 jours mouillé dans la Baie de Baotry (au sud de l'Irlande) où il perdit deux de ses ancres. Devenu, en quelque sorte, le jouet de vents furieux, il erra, incertain, sur la mer, pendant plusieurs jours, faisant voile vers la France. Il était à 25 lieues de Penmarch, dit le rapport, quand par une brume épaisse, il aperçut au large une voile, puis une seconde. Ne doutant plus qu'on arrivait pour l'attaquer, il se tint prêt.

En effet, en un instant, l'*Indefatigable*, vaisseau rasé, le rejoignit. Une bordée envoyée par le vaisseau anglais annonça que la lutte était engagée. Le vaisseau français riposta par une autre bordée soutenue par un feu roulant de mousqueterie. Le capitaine Lacrosse voulut, faire ouvrir la batterie basse que l'état de la mer

obligeait de tenir fermée. Il fallut y renoncer, la mer y entraît à pleins sabords.

L'*Indefatigable* essaya alors de passer sur l'avant du vaisseau ; mais prompt à prévoir les manœuvres des anglais le vaisseau *Les Droits de l'Homme* modifia la manœuvre et envoya à son ennemi la bordée que lui destinait celui-ci dans la première position. La lutte continua ainsi jusqu'à six heures et demie du soir, quand un nouvel ennemi apparut à peu de distance des combattants : c'était l'*Amazon*.

Celui-ci se plaça prudemment derrière le vaisseau français et le canonna impunément dans cette position, jusqu'à ce que le capitaine Lacrosse eût réussi à mettre ses deux adversaires par son travers.

Le *Les Droits de l'Homme* répondit au feu de l'ennemi par une canonnade et un feu roulant de mousqueterie. A 7 h. 1/2 du soir, les navires ennemis furent obligés de suspendre le combat. Lacrosse, après avoir fait prendre un repas à ses hommes, reprit le feu à 8 h. 1/2. L'action continua pendant toute la nuit (grâce au clair de lune). A une heure du matin, le commandant fut blessé au genou et contraint de laisser le commandement au second, Prévost-Lacroix. En tombant, il assura l'équipage qu'on n'amènerait pas. « Non jamais, capitaine, soyez en sûr » répondit l'équipage.

Pendant le combat, le vaisseau *Les Droits de l'Homme* perdit sa mâture. Il fut contraint de jeter à l'eau une partie de son artillerie ; ainsi allégé, il put venir sur le sable s'échouer à un quart de lieue de la rive sans avoir touché aucun écueil. Mais, une demi-heure auparavant, près du même lieu, l'*Amazon* avait été obligé d'échouer. Le combat se termina après une lutte très chaude, très sanglante, pendant laquelle les marins français manifestèrent le plus vif enthousiasme, et poussèrent fréquemment le cri de : **Vive la République.**

Cent hommes furent tués, cent autres, dont 7 officiers de marine, mis hors de combat. Les scènes les plus poignantes, les plus affreuses se produisirent dans les jours qui suivirent. L'état de la mer empêcha le lendemain de débarquer un seul homme. Les deux chaloupes qui furent mises à l'eau furent enlevées par les lames. Un radeau, organisé le lendemain, fut disloqué, puis détruit.

Le troisième jour, une forte chaloupe fut mise à la mer. 60 ou 80 hommes s'y embarquèrent avec des blessés, mais la chaloupe fut, par le mouvement des lames, jetée contre le vaisseau ; la violence du choc lui brisa le flanc. Périrent engloutis par cet accident Chatelain ; lieutenant de vaisseau, Joubert et Muller ; enseignes, tous blessés ; enfin Tonnerre ; maître d'équipage, blessé à la cuisse.

On peut proclamer bien haut le nom de ces héros qui montrèrent dans l'action le plus grand courage. Les vivres étant épuisés, 60 hommes périrent dans les plus cruelles souffrances, de faim, de soif et de leurs blessures. Le 28 janvier (le combat avait commencé le 19) les survivants furent sauvés par des chaloupes venues d'Audierne, le cutter l'*Aiguille* et la canonnière l'*Arrogante*.

Dans le magnifique rapport que le commandant Lacrosse écrivit au ministère de la guerre, il lui dit que tout le monde avait fait son devoir.

Quel enseignement pour nous, pour tous nos concitoyens, pour tous les hommes qui ont vu des armées de 150,000 hommes capituler devant l'ennemi ? Faisons notre devoir à chaque occasion; nous sommes loin de ces héros, pénétrons-nous de l'exemple que nous ont donné ces hommes de fer. Faisons notre devoir, pour que la patrie redevienne grande et honorée.

Dans le combat, le vaisseau *Les Droits de l'Homme* avait tiré 1,700 coups de canon, épuisé sa mitraille, ses boulets. Au moment de l'échouage il n'avait plus que 7 boulets ronds.

Voici un fait horrible. Un cable vient d'être tendu et fixé contre un rocher: vingt hommes y sont suspendus comme à une suprême espérance pour gagner la terre. Chose terrible à révéler: un coup de hache (anglais) tranche le cable et ces malheureux sont engloutis.

Était-ce la fin ? Non ! La mort n'avait pas encore complété son oeuvre de destruction. Diverses embarcations sont successivement jetées à la mer, chargeant des malheureux, au nombre desquels deux femmes et six enfants pris sur le bâtiment anglais *Calipso*, le brave Châtelain ; lieutenant de vaisseau, blessé au bras droit, Joubert et Muller ; enseignes, Tonnerre ; maître d'équipage. Toutes se sont brisées contre les rochers.

Quel spectacle, citoyen ministre, écrit le commandant dans son rapport ! En effet, la faim et la soif firent encore beaucoup de victimes jusqu'à ce qu'enfin deux cutters à la faveur d'un vent qui avait passé à l'est, purent sauver le reste des hommes du bord, le citoyen Prévost-Lacroix y étant resté le dernier pour faire jeter les morts à la mer.

Ici je laisse parler le commandant Lacrosse :

« Comme homme, citoyen ministre, j'ai donné des consolations à mon équipage; comme capitaine, j'ai rempli mon devoir en ne l'abandonnant jamais ». Une partie des hommes sauvés fut transportée à Audierne et l'autre suivit à Brest le capitaine.

Enfin, Messieurs, le rapport du commandant se termine par un *post-scriptum* où il dit : « Il m'échappait un trait qui caractérise l'esprit de mon équipage : Un homme dans le naufrage m'ayant dit :

-Il valait mieux nous rendre que de mourir ainsi,

- Non, mon ami, lui dis-je, car j'ai l'espoir de vous sauver tous »

Vous avez raison, s'écria alors l'équipage, nous avons bien fait de ne pas rendre le vaisseau *Les Droits de l'Homme*.

Que ce colloque est simple et sublime à la fois !

Eh bien, chers concitoyens, vous aussi, vous avez bien fait et je vous en remercie de tout mon cœur, d'avoir bien voulu vous associer à nous pour rendre un nouvel hommage à ces glorieux combattants du *Les Droits de l'Homme*, si dignes de leur commandant. Oui, il nous est doux de proclamer les noms de ces braves qui s'appelaient Lacrosse, Prévost-Lacroix, Chatelain, Descormiers, Séguin, Delcambre, Hélouin, Gouin, Parrevoi, Descressonnière, Joubert, Muller, Tonnerre. Ils appartenaient à cette grande époque de la Révolution, si féconde en héros, et à ce titre, ils ne nous sont que plus chers.

En terminant, je vous propose de saluer ces braves et de répéter ce cri qu'ils poussaient en défendant le *Les Droits de l'Homme*: **Vive la République**. A l'exemple de ces défenseurs du vaisseau *Les Droits de l'Homme* qui combattaient au nom de la République, restons, nous aussi, unis pour en défendre les institutions, sans préoccupation de ce que peuvent faire ou dire des esprits chagrins et déçus, toujours prêts à récriminer contre des temps dont ils ne veulent considérer que le côté douloureux, refusant de comprendre que dans l'Ordre moral comme dans l'Ordre physique, les *grands enfantements* ont presque toujours pour accompagnement d'immenses douleurs, mais que celles-ci disparaissent bientôt avec les lutteurs qui les ont fait naître et que les bienfaits obtenus profitent aux générations

suivantes, dont nous sommes heureux de faire partie. Vive la République ! » (*Applaudissements répétés. — Cris de Vive la République !*)

A M. Le Bail a succédé M. le Préfet, dont nous avons publié l'éloquente allocution (cf. *Le Finistère*, 5 juillet 1882). Les enfants de l'école communale ont ensuite entonné la Marseillaise, en commençant par cette strophe si bien placée dans leur bouche :

*Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus, etc.*

Quelques instants après, on se dirigeait vers la salle du banquet. C'était une construction improvisée, décorée avec autant de goût que d'éclat. Un magnifique buste de la République, envoyé par M. le Maire de Brest, était placé au-dessus de la table d'honneur au milieu de laquelle s'étalait une immense corbeille de fleurs, véritable chef d'œuvre. Toute la salle était décorée de drapeaux, d'écussons, d'emblèmes républicains. La plus franche gaîté n'a cessé de régner pendant tout le repas qui, pour le dire en passant, a été servi d'une façon irréprochable. M. Le Bail avait été bien inspiré en s'adressant à Mme Gloaguen, de Pont-Croix. L'opinion des convives est unanime sur ce point. Pendant le repas, la musique de Pont-l'Abbé s'est fait entendre à plusieurs reprises, tandis que de nombreuses

embarcations décorées et pavoisées évoluaient près de la côte. Plusieurs toasts ont été portés au dessert.

Voici celui de M. le Maire de Plozévet : « Je vous propose de porter un toast à nos deux chers députés, Arnoult et Hémon, qu'un devoir impérieux tient éloignés de nous dans ce moment. Ils m'ont écrit pour me faire connaître que, bien qu'absents, ils seraient, ici de cœur et de pensée avec nous. C'est au concours de M. Hémon, qui a fait voter par la Chambre un crédit pour les monuments mégalithiques, et aussi à l'initiative de notre préfet que nous devons d'avoir obtenu le classement de ce Menhir *Les Droits de l'Homme* parmi les monuments historiques et les subventions nécessaires pour sa restauration.

M. le général de Hay-Durant a célébré le patriotisme dans un langage éloquent qui a soulevé de vifs et unanimes applaudissements.

M. le capitaine de Ferron a dit que les marins français sont toujours dignes de leurs héroïques devanciers et il a cité en exemple le patron du bateau de sauvetage d'Audierne, au courage duquel la société centrale de sauvetage des naufragés accordait naguère une distinction si flatteuse et si méritée.

L'assistance s'est associée tout entière, par les applaudissements et les bravos les plus vigoureux, à l'hommage rendu à cet intrépide marin par un officier qui est lui-même excellent juge en fait de bravoure.

M. Voquer, conseiller général du canton, a porté un toast aux instituteurs qui savent développer dans l'âme de nos jeunes élèves des sentiments d'honneur et de dévouement à la patrie. Il a terminé en exprimant l'espoir que l'instruction universelle aura un jour pour résultat de faire taire le canon.

Après M. Voquer, c'est un enfant de Plozézet, M. Georges Le Bail, qui a pris la parole pour rendre hommage à tous les hommes qui ont contribué à diriger l'humanité dans la voie du progrès, sans distinction d'opinion. Puis il a célébré en termes chaleureux les combattants de la Révolution et les marins du vaisseau *Les Droits de l'Homme*, ajoutant que ces braves n'ont point connu les affligeantes capitulations que la France a subies depuis.

M. Brunschvieg qui représentait le *Phare de la Loire*, a remercié M. le Maire de Plozévet de la pensée qu'il avait eue, en adressant des invitations en dehors de notre région, d'associer toute la Bretagne à cette grande manifestation qui cesse de cette façon d'être une simple fête locale.

M. le Préfet a porté un toast qui ne pouvait manquer d'être vivement applaudi dans cette réunion républicaine. Il a bu à M. Grévy, l'intègre et loyal Président de la République, l'homme d'Etat sans peur et sans reproche qui a été porté au pouvoir par le libre suffrage des représentants de la France.

M. le Préfet, il l'a dit lui-même, avait voulu parler le dernier afin de réparer les oublis qui auraient pu être commis par les précédents orateurs. Il a remercié tous ceux qui avaient contribué, à un titre quelconque, au succès de la fête, aux habitants des communes voisines accourus en si grand nombre pour affirmer leur foi patriotique en dépit des difficultés qu'on avait pris à tâche de leur susciter. Il a adressé de justes félicitations aux organisateurs qui ont trouvé moyen, avec des ressources fort restreintes, et malgré la difficulté des transports et des approvisionnements sur cette côte éloignée de tout centre, de faire si parfaitement les préparatifs de cette solennité.

Après le banquet, tandis que les uns envahissaient la salle pour prendre à leur tour un repas longtemps différé, les autres se réfugiaient sous les tentes ou assistaient aux divers jeux installés sur la plage, où une grande animation a régné jusqu'à une heure avancée de la soirée.

On remarquait la présence d'une vaillante femme qui a obtenu naguère une médaille de sauvetage et qui a été vivement acclamée. C'est Mme Catherine Cabon, de Plouhinec.

Un peintre de talent, qui assistait à la fête, y a pris le sujet de dessins qui seront reproduits par les journaux illustrés.

Telle a été cette fête de la restauration du **Menhir des Droits de l'Homme**, qui laissera un souvenir ineffaçable dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. De telles réunions ne sont pas un vain divertissement. Elles ont une incontestable utilité ; elles servent à ranimer parmi les populations ces sentiments de patriotisme et d'abnégation dont la France a besoin pour se refaire et reconquérir la place qui lui appartient dans le monde.

Quel est celui de nous qui, lorsqu'on évoque le souvenir de ces forts, de ces vaillants de la grande Révolution, ne se sent animé de leur souffle, et ne s'attache davantage aux grandes idées de liberté pour lesquelles ces héros ont versé leur sang.

Certains journaux réactionnaires se sont étonnés — ils ont l'étonnement facile — qu'on fit chanter à des enfants l'Hymne national. « Des bambins braillaient la Marseillaise » dit un correspondant quimpérois du *Figaro*. On sait que, dans le vocabulaire réactionnaire, entonner la Marseillaise, cela s'appelle brailler; mais faire entendre le fameux « Sauvez Rome et la France », cela s'appelle chanter.

« C'était grotesque ! » ajoute le *Figaro*. Oui, pour le *Figaro* et ses pareils, petits et grands, notre chant national est grotesque.

Quant à nous, n'oublions pas que c'est aux accents de la Marseillaise que nos pères ont lutté victorieusement et repoussé l'étranger dans les rangs duquel combattaient les principaux représentants de ces partis à qui nos chants patriotiques blessent encore aujourd'hui les oreilles. Mais ni le *Figaro* ni ses correspondants de Quimper n'arrêteront le mouvement qui entraîne de plus en plus nos populations rurales vers la République et les principes qu'elle représente.

Nous avons dit que des enfants chantaient la strophe : « Nous entrerons dans la carrière, etc. Ce couplet, qui est attribué à André Chénier, semble un écho des chants des Doriens de Péloponèse. Après le chant des vieillards et celui des jeunes gens chantant leur vaillance, le chœur des enfants, disait à son tour : « *Nous aussi, un jour nous serons braves, et bien plus vaillants encore* ».

Et les anciens Grecs qui avaient peut-être le goût aussi délicat que nos réactionnaires, ne trouvaient point grotesques ces chants où les futurs défenseurs de la patrie s'engageaient à marcher sur les traces glorieuses de leurs aînés.

Le Finistère, 8 juillet 1882



Naufrage du « Droits de l'Homme ».

Œuvre de *Léopold Le Guen*, 1853.

Musée de Brest